



No de résolution
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
BAIE-COMEAU TENUE LE LUNDI 22 MAI 2023, À 17 h 30, AU 19, AVENUE
MARQUETTE, EN LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL.**

SONT PRÉSENTS :

| | | |
|-----|--------------------|-------------|
| M. | Michel Desbiens | Maire |
| M. | Sylvain Girard | Conseiller |
| Mme | Joannie Lajeunesse | Conseillère |
| Mme | Carole Deschênes | Conseillère |
| M. | Alain Chouinard | Conseiller |
| M. | Michel Beaulieu | Conseiller |
| Mme | Lysandre St-Pierre | Conseillère |
| M. | Marc Rainville | Conseiller |

EST ABSENT :

| | | |
|----|---------------|------------|
| M. | Alain Charest | Conseiller |
|----|---------------|------------|

SONT AUSSI PRÉSENTS :

| | | |
|-----|--------------------|-------------------|
| M. | François Corriveau | Directeur général |
| Mme | Annick Tremblay | Greffière |

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, monsieur Michel Desbiens, constatant quorum, ouvre la séance à 17 h 32.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par : la conseillère Carole Deschênes
Appuyée par : le conseiller Sylvain Girard

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
15 MAI 2023**

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mai 2023, à 20 h, a été remise à chaque membre du conseil au moins 24 heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture, suivant la Loi sur les cités et villes;

Il est proposé par : la conseillère Joannie Lajeunesse
Appuyée par : le conseiller Michel Beaulieu

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mai 2023, à 20 h, au 19, avenue Marquette.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rés. 2023-176

Rés. 2023-177



Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

4. NOMINATION - CORPORATION DE GESTION DU PORT DE BAIE-COMEAU (CGPBC)

Considérant que la Ville a procédé à un appel public de candidatures pour la nomination d'un administrateur au sein de la Corporation de gestion du port de Baie-Comeau;

Il est proposé par : la conseillère Lysandre St-Pierre
Appuyée par : le conseiller Marc Rainville

De donner suite au rapport de la directrice du développement économique portant le numéro DE2023-13 et de procéder à la nomination de monsieur Martin Ouellet comme administrateur au sein du conseil d'administration de la Corporation de gestion du port de Baie-Comeau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. SCISSION DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES TECHNIQUES EN TROIS SERVICES DISTINCTS

Il est proposé par : la conseillère Carole Deschênes
Appuyée par : le conseiller Sylvain Girard

De donner suite au rapport de la directrice des ressources humaines portant le numéro RH2023-31 et d'adopter la scission du Service des travaux publics et services techniques en trois services distincts, soit le Service des travaux publics, le Service de l'électricité et le Service de l'ingénierie, des infrastructures et des bâtiments.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. NOMINATION AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS - DIRECTEUR

Il est proposé par : le conseiller Alain Chouinard
Appuyée par : le conseiller Michel Beaulieu

De donner suite au rapport de la directrice des ressources humaines portant le numéro RH2023-32, faisant suite à la scission du Service des travaux publics et services techniques, afin de procéder à la nomination de monsieur Olivier Parent au poste de directeur du Service des travaux publics, selon les conditions normatives du personnel cadre en vigueur, sous réserve notamment de la période de probation, des examens médicaux et toute autre vérification pouvant s'avérer nécessaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. NOMINATION AU SERVICE DE L'INGÉNIERIE, DES INFRASTRUCTURES ET DES BÂTIMENTS - DIRECTEUR

Il est proposé par : le conseiller Marc Rainville
Appuyé par : le conseiller Michel Beaulieu

De donner suite au rapport de la directrice des ressources humaines portant le numéro RH2023-33, faisant suite à la scission du Service des travaux publics et services techniques, afin de procéder à la nomination de monsieur Dave Therrien au poste de directeur du Service de l'ingénierie, des infrastructures et des bâtiments, selon les conditions normatives du personnel cadre en vigueur, sous réserve notamment de la période de probation, des examens médicaux et toute autre vérification pouvant s'avérer nécessaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rés. 2023-178

Rés. 2023-179

Rés. 2023-180

Rés. 2023-181



Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

8. NOMINATION AU SERVICE DE L'ÉLECTRICITÉ - DIRECTEUR

Rés. 2023-182

Il est proposé par : le conseiller Alain Chouinard
Appuyé par : la conseillère Lysandre St-Pierre

De donner suite au rapport de la directrice des ressources humaines portant le numéro RH2023-34, faisant suite à la scission du Service des travaux publics et services techniques, afin de procéder à la nomination de monsieur Stéphane Caron au poste de directeur du Service de l'électricité, selon les conditions normatives du personnel cadre en vigueur, sous réserve notamment de la période de probation, des examens médicaux et toute autre vérification pouvant s'avérer nécessaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. NOMINATION AU SERVICE DE L'ÉLECTRICITÉ - DIRECTRICE ADJOINTE

Rés. 2023-183

Il est proposé par : la conseillère Carole Deschênes
Appuyée par : la conseillère Joannie Lajeunesse

De donner suite au rapport de la directrice des ressources humaines portant le numéro RH2023-35, faisant suite à une promotion interne, afin de procéder à la nomination de madame Micheline Therrien au poste de directrice adjointe au Service de l'électricité, selon les conditions normatives du personnel cadre en vigueur, sous réserve notamment de la période de probation, des examens médicaux et toute autre vérification pouvant s'avérer nécessaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. NOMINATION AU SERVICE DE L'INGÉNIERIE, DES INFRASTRUCTURES ET DES BÂTIMENTS - CHEFFE DE DIVISION - BÂTIMENTS

Rés. 2023-184

Il est proposé par : le conseiller Sylvain Girard
Appuyé par : le conseiller Marc Rainville

De donner suite au rapport de la directrice des ressources humaines portant le numéro RH2023-36, faisant suite à une promotion interne, afin de procéder à la nomination de madame Laurie Tremblay au poste de cheffe de division - bâtiments au Service de l'ingénierie, des infrastructures et des bâtiments, selon les conditions normatives du personnel cadre en vigueur, sous réserve notamment de la période de probation, des examens médicaux et toute autre vérification pouvant s'avérer nécessaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. NOMINATION AU SERVICE DE L'INGÉNIERIE, DES INFRASTRUCTURES ET DES BÂTIMENTS - CONTREMAÎTRE BÂTIMENTS

Rés. 2023-185

Il est proposé par : la conseillère Carole Deschênes
Appuyée par : la conseillère Joannie Lajeunesse

De donner suite au rapport de la directrice des ressources humaines portant le numéro RH2023-37, faisant suite à la création du Service de l'ingénierie, des infrastructures et des bâtiments, afin de procéder à la nomination de monsieur Martin Girard au poste de contremaître bâtiments au Service de l'ingénierie, des infrastructures et des bâtiments, selon les conditions normatives du personnel cadre en vigueur, sous réserve notamment de la période de probation, des examens médicaux et toute autre vérification pouvant s'avérer nécessaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

12. URBANISME - ADOPTION D'UN SECOND PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2003-644 CONCERNANT LE ZONAGE

Rés. 2023-186

Il est proposé par : le conseiller Michel Beaulieu
Appuyé par : le conseiller Sylvain Girard

De donner suite au rapport de la greffière et directrice des affaires juridiques portant le numéro GC2023-31 et d'adopter, en second projet, le règlement modifiant le Règlement 2003-644 concernant le zonage, conformément au projet déposé à la présente séance.

Madame Carole Deschênes demande le vote.

Sont en faveur : mesdames Joannie Lajeunesse et Lysandre St-Pierre ainsi que messieurs Sylvain Girard, Alain Chouinard, Michel Beaulieu et Marc Rainville.

Sont contre : madame Carole Deschênes.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les membres du conseil et les personnes présentes à poser des questions.

14. FERMETURE DE LA SÉANCE

Rés. 2023-187

Il est proposé par : la conseillère Carole Deschênes
Appuyée par : le conseiller Michel Beaulieu

Que l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée, il est 17 h 40.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

MICHEL DESBIENS
MAIRE

ANNICK TREMBLAY
GREFFIÈRE